

A LA RECHERCHE DE L'ÂME PERDUE

Présentation

Depuis quelques années déjà, les robots font leur apparition dans les maisons de retraite. Ce phénomène est aujourd'hui largement répandu au Japon, pionnier de la robotique, mais également pays le plus touché par le vieillissement de la population. Cependant, il n'y est pas resté cantonné puisqu'ils sont aujourd'hui également utilisés dans des EHPAD en Europe et notamment en France. Plusieurs déclinaisons existent : les uns sont utilisés comme assistants pour les soins (portage, surveillance, recueil de données...), les autres comme assistants relationnels. Ce sont ces derniers qui sont les plus répandus. Ils peuvent par exemple prendre la forme d'animaux de compagnie, jouer aux cartes, donner des cours de sport ... Ils ont pour but de pallier le manque de personnel croissant et les restrictions budgétaires dans les maisons de retraite, soit en facilitant des gestes de soin, soit en occupant les bénéficiaires souffrant de solitude.

Nous nous interrogerons lors de cet exercice de réflexion sur les enjeux éthiques soulevés par l'introduction de ces robots en maison de retraite. Nous partirons de ce fait à la recherche de l'âme, analyserons ses besoins et les responsabilités qui en découlent. Nous chercherons ainsi à répondre à la douloureuse question de l'accompagnement éthique des personnes âgées, mais également du personnel soignant, pour découvrir la place qu'il est possible d'accorder à ces robots.

Sources

Boni, T. (2006). La dignité de la personne humaine : De l'intégrité du corps et de la lutte pour la reconnaissance. *Diogène*, 215, 65-76. <https://doi.org/10.3917/dio.215.0065>

Salmon, M. (2012). La trace dans le visage de l'autre. *Sens-Dessous*, 10, 102 111
<https://doi.org/10.3917/sdes.010.0102>

Simone Weil, (1949) *L'enracinement*

Svandra, P. (2016). Repenser l'éthique avec Paul Ricœur: Le soin : entre responsabilité, sollicitude et justice. *Recherche en soins infirmiers*, 124, 19-27. <https://doi.org/10.3917/rsi.124.0019>

I. Acteurs concernés

En l'espèce, nous pouvons relever quatre acteurs principaux.

1. Les personnes âgées

Les personnes âgées sont les acteurs primordiaux, en tant que bénéficiaires de l'utilisation des robots. C'est dans l'objectif d'améliorer leur prise en charge que cette pratique s'est mise en place. Elles sont de ce fait le point central du questionnement éthique. Ainsi la question du respect de leur dignité guidera-t-elle la réflexion.

2. Les soignants

L'utilisation des robots dans l'accompagnement des personnes âgées a pour objectif de pallier le manque de personnel, et ainsi de soulager les soignants en surcharge de travail. En effet, on ne peut oublier la souffrance engendrée par le surmenage des soignants, qui se trouvent dans l'incapacité de passer du temps avec les personnes accompagnées. Mais cette utilisation ne modifie-t-elle pas leurs pratiques, leur vision des soignés et leur relation avec ces derniers ?

3. Les cadres

Les cadres sont des acteurs majeurs dans ce cas éthique. C'est en effet à eux que revient la décision de faire appel aux robots au sein de leur établissement, et donc la responsabilité qui en découle. C'est à travers leur regard que notre réflexion sera menée.

4. L'Etat

L'Etat est celui qui est chargé des politiques publiques en matière d'organisation de la Santé, et notamment de son financement. Il est donc en partie responsable des problématiques de restrictions budgétaires. En outre l'Etat est législateur. Si la question de la robotique dans le secteur médico-social en est à son balbutiement, sa démocratisation ne saura se passer d'un encadrement légal.

II. Enjeux et dilemme éthiques

Il est bon de rappeler aux prémices de cette réflexion qu'un postulat initial a été posé : les robots ne sont pas dotés d'humanité, et cette hypothèse ne sera pas à l'origine d'une démonstration. Elle est aujourd'hui encore largement admise. Ainsi la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et technologiques (COMEST) dans un rapport « Ethique de la robotique » publié en 2017 rappelle que : « Les robots ne sont pas des êtres humains ; ils sont le produit de la créativité humaine et ont besoin, pour être efficaces et demeurer des outils ou des médiateurs efficaces, d'un système de soutien technique »¹.

L'éthique a pour but d'ordonner l'agir de l'Homme en vue du Bien. Ce Bien, commun à tout Homme, se définit dans la quête du Bonheur, en tant qu'accomplissement de son humanité. Or l'humanité est le siège de la dignité. Ainsi que le rappelle la COMEST « La dignité est intrinsèque aux êtres humains ». La dignité des acteurs sera ainsi la boussole de cette réflexion, en tant que son respect est la condition nécessaire du Bonheur. En effet, si l'on

¹ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000253952_fre

admet que la quête du Bonheur se traduit pour l'Homme dans le perfectionnement de son humanité, alors la négation de cette dernière ôte toute finalité à cette recherche.

Se pose alors la question suivante : la dignité d'un des acteurs se trouve-t-elle bafouée par l'utilisation des robots comme assistant relationnel ?

Le dilemme qui semble émerger de ces questions est le suivant : dignité des personnes âgées contre dignité des soignants. D'une part nous avons les personnes âgées dont on cherche à combler le manque de relation par un ersatz d'humain, comme l'on donne un doudou à un enfant se retrouvant seul la nuit. D'autre part, les soignants sont tout autant des victimes de ce manque de personnel, accablés par la surcharge de travail dans des conditions qui se détériorent, menant à une hausse des burn-out dans le secteur. Les robots seraient alors la solution leur permettant d'accomplir leur travail dans des conditions restaurées. Dans le premier cas, les robots viendraient bafouer la dignité des personnes âgées, dans le second cas, ils viendraient restaurer celui des soignants. Derrière cette vision volontairement simpliste de la question, ne se trouve-t-il pas plutôt une voie qui permettrait de protéger les deux dans un Bien Commun ? Et si la quête du Bonheur des deux acteurs était corrélée ?

En quoi le recours aux robots viole-t-il à la fois le respect de la dignité des personnes âgées et celle des soignants ?

III. Analyse de la question éthique

Pour répondre à cette question, nous allons fonder la réflexion sur les besoins de la personne humaine. L'Homme est doté de besoins qui émanent de son humanité, et donc de sa dignité. Dès lors la négation d'un besoin serait une violation de sa dignité. Quel besoin fondamental, intrinsèque à l'humanité, pourrait ne pas être comblé par un robot ?

1. Les besoins vitaux de l'Homme

a. L'Homme, à la fois corps et âme

Dans une vision aristotélicienne de l'anthropologie, l'Homme est à la fois corps et âme. Sans dissocier ces deux là en entité particulière, Aristote nous donne une vision intégrale de la personne humaine « On n'a même pas besoin de chercher si le corps et l'âme font un, exactement comme on ne le demande non plus de la cire et de la figure ». L'âme est alors le principe vital qui anime corps, actualise l'Homme en puissance.

L'Homme prend conscience de sa personne, à la fois corps et âme, à travers les besoins vitaux qui en découlent. Les besoins du corps sont manifestes et incontestables : besoin d'être nourri, d'être vêtu, d'être soigné ... De la même façon selon Simone Weil, l'âme a des besoins vitaux qui rendent alors son existence indubitable. Ces besoins de l'âme sont « comme les besoins physiques des nécessités de vie d'ici-bas »².

Parmi ces besoins vitaux de l'âme, il en est un qui s'applique particulièrement à notre cas d'espèce : le besoin de l'autre.

² Simone Weil, L'enracinement

b. Le besoin de l'autre, ou le respect de la dignité des personnes âgées

Il est une légende qui circule, souvent pris en exemple pour prouver le besoin impérieux de l'Homme d'être en relation : celui de ces nouveaux nés qui à la naissance n'ont bénéficié que des soins primaires : nourriture, hygiène, sans que personne ne leur parle ou ne leur manifeste quelconque amour ... et qui ont fini par se laisser mourir. Si cette histoire reste légendaire, une expérience scientifique s'en rapproche pourtant : celle de René Spitz en 1946. Un groupe de nouveaux nés fut ainsi élevé sans aucun lien affectif. Le psychiatre met alors en lumière les carences affectives qui en découlent, les conséquences psychiques mais également physiques irréversibles qui surviennent, pouvant mener à la mort de l'enfant.

D'autres sont arrivés à la conclusion du besoin de relation par la voie philosophique. Certains considèrent ainsi que le « je » ne se conçoit que grâce aux autres. Paul Ricoeur dit : « le chemin le plus court de soi à soi passe par autrui ». Il comprend ainsi que l'estime de soi ne passe que par le regard des autres : « par choc en retour de la sollicitude sur l'estime de soi, le soi s'aperçoit lui-même comme un autre parmi les autres ». La conscience du soi se conçoit alors dans la réciprocité. Le philosophe Emmanuel Levinas va encore plus loin dans cette réflexion. Ainsi contrairement à la pensée cartésienne, le je n'est plus premier mais secondaire : il ne se réalise qu'à travers la rencontre avec l'autre. Selon Levinas, l'Homme se définit humainement dans la rencontre avec autrui par la construction de la réflexion morale qui en résulte.

Nous pouvons comprendre à travers ces réflexions le besoin infini de l'autre, car c'est dans le regard d'autrui que je lis mon humanité. L'Homme ne peut ainsi se satisfaire de relations superficielles telles que celles proposées par les robots, en tant qu'ils ne sont pas humains, et ainsi incapables de réciprocité au sens de Ricoeur et de Levinas.

Ce besoin de l'âme nécessite qu'on y réponde, et de ce fait implique une obligation.

2. Les obligations induites par les besoins de l'âme

a. Les besoins comme sources d'obligations

Selon Simone Weil, chaque besoin de l'Homme, qu'il soit du corps ou de l'âme, induit une obligation pour celui qui en a connaissance : « C'est donc une obligation éternelle envers l'être humain que de ne pas laisser souffrir de la faim quand on l'occasion de le secourir. Cette obligation étant la plus évidente, elle doit servir de modèle pour dresser la liste des devoirs éternels envers tout être humain ». Ainsi, de même que l'on nourrit celui qui meurt de faim, celui qui rencontre une âme en mal de relation se doit d'y répondre.

Selon Ricoeur, l'éthique se définit ainsi : « la visée d'une vie bonne, avec et pour autrui dans des institutions justes ». Il introduit ainsi en éthique le principe de sollicitude indispensable au Bonheur : la vie bonne s'accomplit lorsque l'Homme agit avec et pour l'autre. Ainsi, la vie bonne des soignants, mais également des cadres, est inhérente à la sollicitude accordée aux personnes accueillies dans les établissements. C'est par la sollicitude que l'être manifeste son humanité et reconnaît la sienne : c'est dans la rencontre qu'il y a reconnaissance réciproque de deux humanités. Ainsi agir éthiquement induit l'obligation de répondre aux besoins de l'Homme. Or l'obligation est source de responsabilité.

b. Le besoin de responsabilité, ou le respect de la dignité des soignants

La responsabilité se définit comme l'obligation d'un homme de répondre de ses actes, d'assumer cette réponse qu'il apporte à son devoir. Elle est, selon Weil, un besoin de l'âme : « l'initiative et la responsabilité, le sentiment d'être utile et même indispensable, sont des besoins vitaux de l'âme humaine ». Lorsque l'Homme assume sa responsabilité, il accueille entièrement son humanité et donc sa dignité. Ainsi mettre un Homme face à ses choix, lui en faire assumer ses conséquences, c'est lui prouver la considération que l'on porte à son humanité, et par là même le respect qu'on octroie à sa dignité. De nouveau Levinas se permet de pousser encore plus loin la réflexion éthique de la responsabilité. Selon lui, voir le visage de l'autre c'est voir toute sa vulnérabilité, et de ce fait induit une responsabilité totale : « Le visage s'impose à moi sans que je puisse rester sourd à son appel, ni l'oublier, je veux dire sans que je puisse cesser d'être responsable de sa misère »³. Voir le visage de l'autre, voir sa vulnérabilité, munie l'Homme d'une responsabilité de laquelle émane toute son humanité.

Or, dans le cas présenté de l'utilisation de robots dans les maisons de retraites comme assistant relationnel, un transfert de responsabilité s'opère. Le soignant est dépourvu de sa responsabilité qui est octroyé à la machine. Si l'on croit le soulager en l'aidant pour une partie de son travail, c'est au contraire tronquer une partie de ce qui le rendait indispensable, lui enlever une part d'utilité, et par la même une part d'humanité. De plus, par l'assistance relationnelle, c'est la part la plus forte, la plus importante, celle de toute vocation qui est retirée : la rencontre d'Homme à Homme. Le soignant perd ainsi la reconnaissance de sa dignité.

Conclusion : quelles solutions ?

L'éthique concerne l'agir de l'Homme ; une approche éthique se rapporte donc au réel et cherche à apporter une réponse concrète à un cas. Mais l'éthique suppose d'agir en vue du Bien, qui peut se traduire par le respect de la dignité des personnes concernées. Or la dignité comme attribut de l'Homme est inaliénable, inaltérable. Elle ne peut souffrir d'aucune transgression ni faire l'objet d'aucune négociation. Le recours aux robots relationnels viole le respect de la dignité de l'Homme, celle de la personne accompagnée d'une part et celle du soignant d'autre part ; il vient nier les besoins de l'âme, celui d'être entouré d'autrui, et celui d'être responsable.

Dans un tel cas, l'approche holistique du soin semble nécessaire. En reconnaissant l'Homme dans son intégralité, à la fois corps et âme, en répondant à l'ensemble de ses besoins vitaux, à la fois physiques ou moraux, les cadres et les soignants retrouvent la finalité de leur agir. Ainsi le soin ne peut-il se passer de la rencontre entre deux Hommes, dans lequel se manifeste le respect de deux dignités, la reconnaissance réciproque de deux humanités.

Un cadre en maison de retraite se trouve dans l'obligation de répondre aux besoins vitaux des soignants et des personnes accueillies : il ne peut pour aucune raison, a fortiori pour des raisons budgétaires, y porter atteintes. Il ne peut donc faire appel aux robots relationnels. Dès lors, d'autres solutions à ce manque de personnel doivent être cherchées, telles qu'une réorganisation du travail et de l'organigramme, et la recherche des fonds manquants. Pour ce faire, des espaces de réflexions peuvent être mis en place, intégrant soignants, cadres et bénéficiaires, permettant de trouver les solutions satisfaisant l'ensemble des acteurs. Cependant, l'Etat doit également être en capacité de répondre à cet appel, puisqu'il est in fine le premier responsable de l'organisation de la Santé sur son territoire.

³ E. Levinas, Humanisme de l'autre homme